

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission plénière

Convocation¹

Mardi 9 février 2021 – 14h30 Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles Hémicycle

Ordre du jour

- Rapport d'activités pour l'année 2019 du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé doc. 31 (2020-2021) n° 1
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse
 - Exposé des représentants du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé
 - Echange de vues²

2. Divers

Commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu et Mme Aurélie Czekalski

Membres effectifs:

PS: Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu Ecolo: Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie

MR: Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven DéFI: M. Emmanuel De Bock, M. Michael Vossaert PTB: Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes habilitées.

Chaque groupe politique sera représenté par deux député.e.s désigné.e.s par leur président.e de groupe. Un collaborateur par groupe sera admis en salle. Le port du masque est obligatoire, en ce compris lors des prises de parole. Les autres député.e.s participent exclusivement en visioconférence.

Les membres du Gouvernement participent à la réunion en présentiel.

Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/ et sur la chaîne YouTube du Parlement https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCiYeedlg.

Décision du Bureau élargi du 15 janvier 2021 :

- orateurs mandatés ou non : 5 minutes ;
- réponses des présidents de section : 10 minutes par section ;
- répliques : 5 minutes par orateur inscrit dans le débat.

Membres suppléants :

PS: M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghyssels, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo: Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti, Mme Farida Tahar

MR: Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman DéFI: M. Jonathan de Patoul, M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijns PTB: M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : M. Sadik Köksal et Mme Stéphanie Koplowicz

Membres effectifs:

PS: M. Martin Casier, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli Ecolo: M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR: Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh DéFI: M. Sadik Köksal, Mme Joëlle Maison

PTB: Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS: Mme Delphine Chabbert, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz Ecolo: Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

MR: Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans DéFI: Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michael Vossaert PTB: M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

Commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé

Présidence : M. David Weytsman

Vice-présidences : Mme Farida Tahar et M. Ibrahim Donmez

Membres effectifs :

PS: Mme Delphine Chabbert, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo: Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar

MR: Mme Latifa Aït-Baala, M. David Weytsman
DéFI: Mme Nicole Nketo Bomele, M. Jonathan de Patoul
PTB: M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS: Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele Ecolo: Mme Barbara de Radiguès, Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Hicham Talhi

MR: Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI: Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijns

PTB: Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois : « En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).